

Un glaive romain (*gladius*) découvert dans la Buridava dace (Ocnița, dép. de Vâlcea)

D. BERCIU

Dans le complexe géto-dace du secteur Ocnița—Cosota, rattaché sur le plan administratif à Ocnele-Mari, dép. de Vâlcea, a été mis au jour en 1973 un glaive romain d'un type intéressant. J'ai déjà fait une brève mention de cette découverte dans le premier volume de la monographie sur la Buridava dace, qui vient tout juste de paraître (1981)¹. Le glaive a été trouvé dans la chambre 2 de l'Acropole de la Citadelle 1, ensemble avec un matériel archéologique très riche et varié². A retenir que dans ce même contexte se trouvaient également deux monnaies de l'empereur Auguste, l'une de bronze, émise dans les années 19—15 av.n.è., l'autre d'argent, datée entre l'an 2 av.n.è. et l'an 14 de n.è.³. Les deux monnaies se trouvaient à —2,35 m de profondeur, dans le même horizon que le glaive mentionné ci-dessus. Celui-ci était déposé sur le sol même de la chambre 2, à —2,40 m de profondeur. Les monnaies comme le glaive ont été placés (ou jetés) dans la fosse en même temps, si bien que leur association chronologique est indiscutablement établie.

Le glaive, présentant de fortes traces de calcination, est en mauvais état de conservation : sa partie supérieure est à tel point détériorée qu'elle n'a plus pu être reconstituée. La portion du côté de la poignée manque tout à fait.

Le glaive était dans son fourreau quand il a subi l'action du feu, si bien que les pièces de métal du fourreau ont été en partie fondues, et forment corps avec la lame du glaive.

La longueur actuelle maxima est d'environ 0,70 m. On peut supposer que la longueur réelle du glaive ne dépassait pas la dimension classique de 0,70—0,75 m pour les variantes plus tardives de ce type d'arme.

Notre glaive est de fer et se rattache au type du *gladius* romain. La lame est à deux tranchants et se termine par une pointe oblongue. Elle était fixée à une poignée de fer, formée de deux plaques parallèles, jointes par une garniture de bronze assujettie par des rivets de fer. La poignée fait 0,07 m de longueur et 0,017 m de largeur. Bien qu'elle ait été trouvée ensemble avec la lame, son appartenance au glaive ne semble pas assurée.

Les restes du fourreau en bois d'essence dure se sont relativement bien conservés, mais n'ont pas encore été soumis à l'analyse, pour en déterminer l'espèce utilisée. Le fourreau de bois était recouvert d'une feuille de bronze très fine et était renforcé sur toute la longueur de ses rebords d'une garniture de fer, fixée de part et d'autre. Il se terminait par une bouterolle destinée à protéger la pointe du glaive. La bouterolle est agrémentée d'un bouton globulaire de bronze, orné de striures parallèles. La résistance du fourreau était encore accrue par cinq garnitures rectangulaires, décorées en relief, fixées transversalement. Deux d'entre elles sont munies d'anneaux destinés à rattacher le glaive au baudrier. Les anneaux ne se sont conservés que partiellement.

Le glaive, dans son fourreau, a été recouvert de fibres de lin, formant une couche protectrice, autour desquelles a été enroulé (pour les maintenir) un mince fil de fer, dont les traces sont

¹ D. Berciu, *Buridava dacică*, I, București, 1981, p. 93—94, pl. 62.

² *Ibidem*, p. 80 et suivantes.

³ *Ibidem*, p. 133—134.

visibles sur le dessin (fig. 1). Sur le corps ainsi enveloppé du glaive, adhéraient des restes de terre dans lesquels sont restés imprimées des graines de millet, qui proviennent probablement du sol sur lequel gisait le glaive, ou de la terre jetée sur lui, dans la chambre souterraine.

Il s'agit d'une arme romaine spécifique. Dans les textes antiques, il est dit que de telles armes étaient réservées aux gladiateurs. En réalité, elles appartenaient aux soldats romains de l'armée régulière et des unités militaires régulières. En premier lieu, le glaive était en général porté par les officiers romains⁴; il apparaît en milieu civil exceptionnellement. G. Ulbert mentionne qu'une arme de ce type a été trouvée dans la *Villa dei Misteri* à Pompéi⁵, ce qui nous permet d'envisager une autre fonction conférée à cette arme, liée aux pratiques cultuelles. Nous pouvons donc supposer que les grands prêtres, lors des cérémonies religieuses, utilisaient de tels glaives. La scène 120 de la Colonne Trajane (Cichorius) parle également en ce sens : on y voit un noble — *tarabost* (grand prêtre ? roi ?) — distribuer, lors des derniers moments du siège de Sarmizegetuse par les armées romaines, non pas seulement l'eau, mais surtout la boisson sacrée. Sa main gauche repose sur la poignée d'un glaive du type qui nous intéresse, tandis que de sa main droite, il distribue le liquide sacré à l'aide d'un cruchon. De ce point de vue-là, le lieu de la découverte du glaive, sur la Colline Sacrée de la Buridava dace, nous paraît significatif : nous pouvons faire une corrélation entre les deux situations respectives. Selon nous, la chambre 2, où a été découvert le *gladius*, faisait partie d'un sanctuaire, tout comme la chambre 3, où se trouvait le masque de bronze, qui, probablement, représente une divinité. En ce sens, la présence du glaive dans un tel endroit, et l'extrême soin avec lequel il a été conservé (il en est de même d'ailleurs pour le masque de bronze) nous autorisent à penser que l'exemplaire mis au jour sur l'Acropole de la Citadelle 1 a pu appartenir au grand prêtre ou à un noble, ou peut-être même au roi Thiamareus, dont l'inscription a été trouvée dans ce même contexte. Nous pensons bien sûr à la précision faite par G. Ulbert⁶ et à la catégorie d'armes de ce genre, mais d'un type plus spécial, non pas à celles du type commun porté par les soldats. Un tel glaive ne pouvait appartenir qu'au grand prêtre, à un haut représentant de l'aristocratie, ou au roi en personne.

La façon dont sont enfilées les traverses avec anneaux de suspension et celles sans anneaux indique que notre pièce pouvait être portée à l'occasion d'une parade. La disposition des anneaux nous autorise à faire une telle supposition : c'est à l'aide de ces anneaux qu'était suspendu le glaive au *cingulum* (baudrier), plutôt qu'au *balteus*, utilisé quand l'arme devait être fixée de façon plus sûre en vue de la lutte. L'arme respective était fixée généralement au *cingulum* par l'intermédiaire de la courroie de glaive nommée *balteus*. Si le poignard était porté à droite, le glaive se trouvait d'habitude à gauche (à droite : seulement à l'occasion de parades ou pour les officiants du culte). Quant aux soldats, ils portaient en temps de lutte ce glaive à droite, étant donné que de la main gauche ils tenaient le bouclier⁷.

Le glaive (*gladius*) a été introduit par les Romains après la seconde Guerre Punique ; c'est un type d'influence ibérique. Il est devenu l'arme la plus courante sous la République, mais est resté également en usage à l'époque impériale ; effectivement, le glaive était le type d'arme le plus efficace pour la lutte corps à corps. Du temps de l'empereur Vespasien, il était également en usage dans la cavalerie, en raison de l'accroissement de ses dimensions (sa longueur se situant aux alentours de 0,75 m). De telles armes portaient le nom de *spatha*⁸.

Du point de vue typologique et chronologique, l'exemplaire d'Oenița marque un certain moment, ou horizon historique, qui s'encadre tout à fait dans l'évolution et la chronologie générale du glaive romain.

G. Ulbert, en 1969, a étudié plus en détail la typologie et la chronologie des deux groupes de glaive, à savoir le type Pompéi et le type Mainz⁹. Selon lui, la forme de la lame et celle des garnitures sont les éléments décisifs.

Il faut bien sûr prendre également en considération le type du fourreau ; mais cela n'intervient qu'après l'examen de la forme et des détails du glaive proprement-dit.

⁴ Günther Ulbert, *Gladii aus Pompeji, Vorarbeiten zu einem Corpus römischer Gladii*, dans *Germania*, 47, 1969, p. 124.

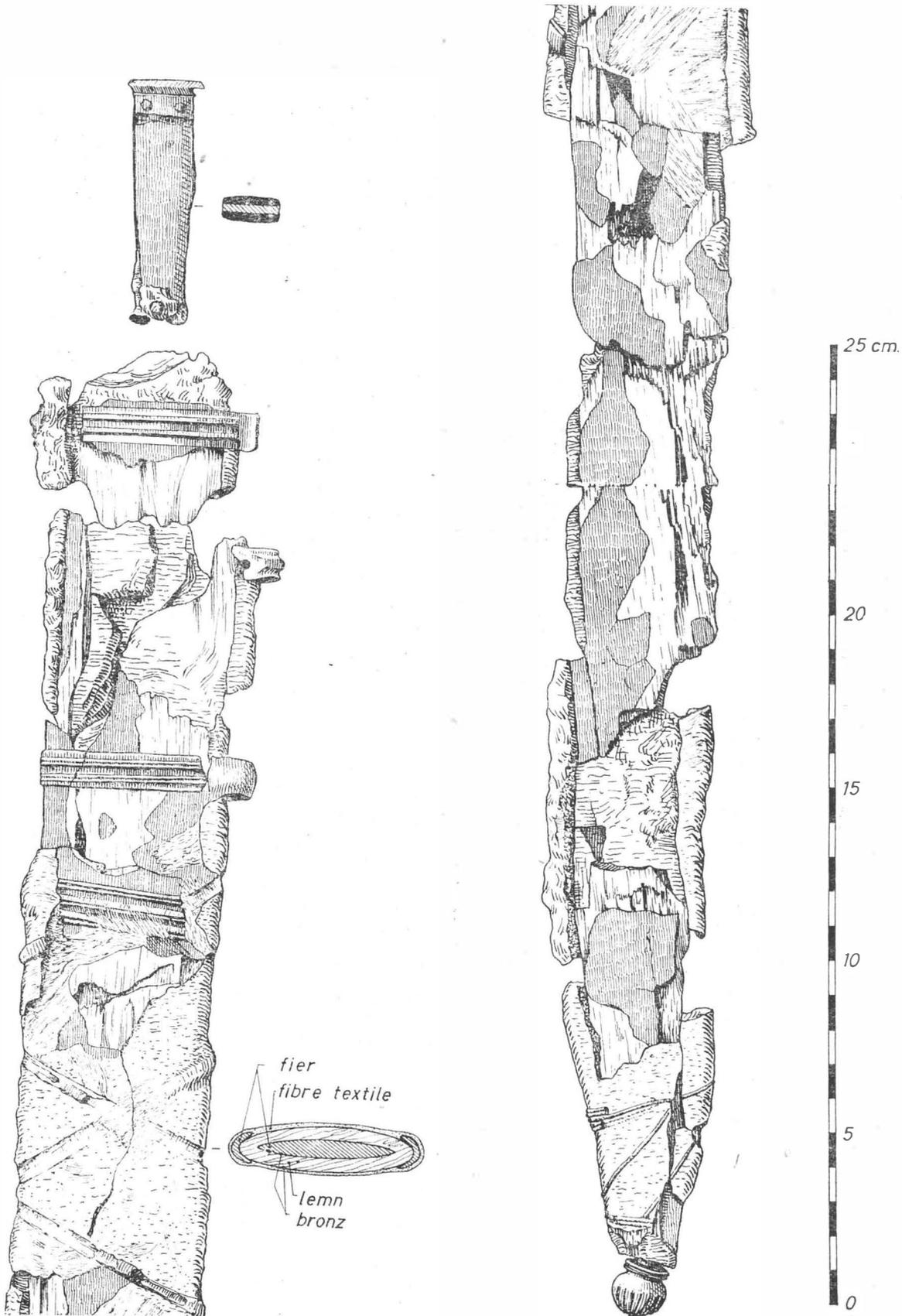
⁵ *Ibidem*.

⁶ *Ibidem*.

⁷ *Ibidem*, p. 116 et pl. 30/1 ; pierre tombale d'un soldat.

⁸ R. Cagnat et V. Chapot, *Manuel d'archéologie romaine*, 1920, p. 325 – 327.

⁹ Cf. note 4.



Le type dit Pompéi — d'après les caractéristiques des nombreux exemplaires découverts jusqu'en 1969 —, se différencie du type dit Mainz surtout par la forme de la partie inférieure du tranchant de la lame. Celle-ci se termine par une pointe effilée sur une courte portion¹⁰, tandis que le second type présente un effilement de forme oblongue. Le fourreau du type Pompéi est décoré de garnitures; celles-ci constituent un élément — entre autres — pour dater ce type d'une période plus récente que celle du type Mainz. Pour les exemplaires de ce dernier type, la garniture appliquée sur le rebord couvre toute la longueur du fourreau, tandis que pour ceux du type Pompéi, la garniture

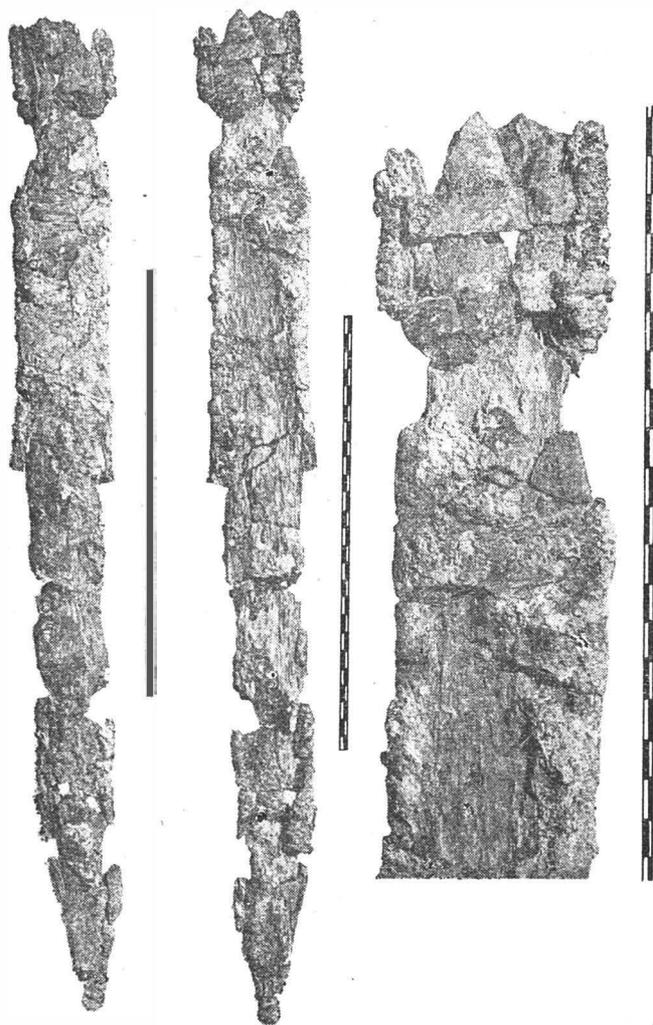


Fig. 2.

se limite à l'espace compris entre les bandes transversales. Mais sur les exemplaires anciens, on constate également l'absence de garnitures marginales, à savoir celles de la zone effilée, qui, surtout sur les glaives du type Pompéi, constituent de véritables ornements. Ces détails définissent en même temps les caractéristiques du fourreau du type mentionné. Il est question essentiellement des garnitures terminées en palmette (*Palmettenbeschläge*)¹¹. Certaines garnitures sont ajourées, comme celles de l'exemplaire de Vindonissa¹², ou présentent des stylisations florales et anthropomorphes. Nous disposons d'une description plus ancienne, mais correcte¹³; toutefois les précisions d'ordre typologique et chronologique faites par G. Ulbert dans l'étude déjà signalée¹⁴ ont permis la distinction de deux grandes séries de *gladii* romains — la série Mainz et la série Pompéi, qui ont chacune leur rôle propre dans l'évolution typologique et l'échelle chronologique: chacune se définit par un certain nombre d'éléments, bien caractérisés. L'exemplaire découvert à ●cnița-Buridava appartient à la série typologico-chronologique Mainz. Nous avons en effet la même effilement oblong de la pointe, la même garniture marginale de métal, destinée à renforcer le fourreau de bois et cuir, les mêmes bandes transversales, munies d'anneaux servant à suspendre l'arme au *balteus* ou, selon le cas, au *cingulum*, la même forme de bouton terminal de la boulerolle, etc. Le fourreau d'●cnița avait: la partie antérieure (fig. 1), celle postérieure (fig. 2), la boulerolle avec le bouton décoré de stries parallèles, et très probablement l'ouverture à proximité de la poignée, qui a dû être recouverte d'une pièce de renforcement, comme c'est le cas pour tous les glaives¹⁵. Le corps du fourreau était garni de bandes transversales semblables à celles que nous voyons

sur la Colonne Trajane ou sur le monument d'Adamclisi¹⁶. La plupart des exemplaires de type Mainz ont été trouvés dans le bassin du Rhin, en particulier dans la zone de Mainz, d'où la

¹⁰ G. Ulbert, *op. cit.*, pl. 20.

¹¹ *Ibidem*, fig. 2/3, 5.-6.

¹² *Ibidem*, pl. 27.

¹³ Darremberg-Saglio, *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, s.v. *Gladius*, p. 1604-1607.

¹⁴ Voir note 4.

¹⁵ Pour la description du fourreau (*vagina*), voir égale-

ment: L. Lindenschmit, *Tracht und Bewaffung des römischen Heeres während der Kaiserzeit*, 1882, p. 9.

¹⁶ Florea Bohu Florescu, *Monumentul de la Adamclisi. Tropaeum Traiani*, II^e édition, 1961, fig. 326-327; à voir l'emplacement des garnitures transversales sur l'épée dite « de Tibère » (*Ibidem*, p. 26, pl. III/1 et pl. IV/1; E. Sprockhoff, dans « *Reall d. Vorgesch.* », XI, s.v. *Schwert*, p. 1606.

dénomination du type en question. Toutefois, ce type a connu une large diffusion, en Angleterre, Allemagne, France, Autriche, Yougoslavie¹⁷ et, comme en témoigne notre exemplaire, en Roumanie.

Si, pour le type Pompéi, l'an 79 de n.è. représente clairement le *terminus ante quem*, le type Mainz par contre est à situer dans la première moitié du I^{er} siècle de n.è., plus précisément sous Auguste et Tibère¹⁸, avec un léger dépassement dans l'époque antérieure comme dans la suivante. Le type Pompéi continue — comme l'a montré avec justesse G. Ulbert¹⁹ — le type Mainz. Vers le milieu du I^{er} siècle de n.è. se produit une interpénétration — temporelle et typologique — des deux

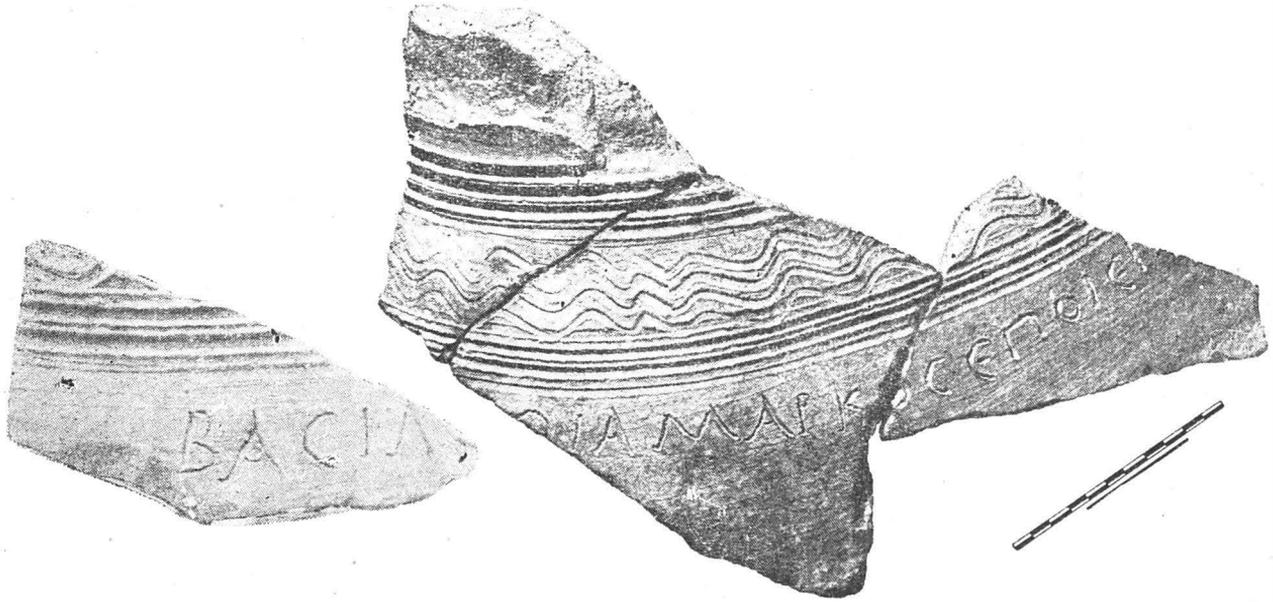


Fig. 3.

types, qui se différencient clairement. Cette double précision nous aide également à dater le glaive d'Ocnița de la période de diffusion du type Mainz, dont il fait partie. Une telle attribution se base sur la totalité des détails typologiques de notre exemplaire, qui correspond tout à fait à ceux du type Mainz. Elle situe la pièce en discussion dans la première moitié du I^{er} siècle de n.è., mais si nous tenons compte du milieu dans lequel elle a été découverte, nous pouvons dire avec certitude que le glaive découvert sur l'Acropole de la Citadelle 1 de la Buridava date de l'époque augustéenne, plus précisément de l'intervalle entre le I^{er} siècle avant de n.è. et le début du suivant. Nous avons en vue l'association de ce glaive avec l'ensemble du matériel archéologique, mais tout particulièrement les deux monnaies d'Auguste, émises dans les années 19—15 av.n.è., et 2 av.n.è. — 14 de n.è.

En fonction des années d'émission de la seconde monnaie, nous pouvons conclure que le matériel archéologique dans sa totalité, dont fait partie également l'épée courte romaine — date au plus tard du début du I^{er} siècle de n.è. ou, de façon plus large, de la fin du I^{er} siècle av.n.è. au I^{er} siècle de n.è. En d'autres termes, notre découverte s'encadre chronologiquement dans la situation générale de la Buridava dace, qui à la date mentionnée ci-dessus, a subi, en plus d'une puissante destruction, un incendie ravageur, que nous avons mis en liaison avec une attaque romaine, en l'espèce celle de Sextus Aelius Catus, qui, a eu lieu précisément à cette époque.

La présence du glaive romain dans les décombres résultant de l'incendie ne peut s'expliquer par le geste d'un soldat ou d'un officier romain participant à une telle action militaire, qui l'aurait déposé — ou perdu — dans la Chambre 2. Ce glaive est arrivé dans la *dava* d'Ocnița par la même voie de pénétration dans la région danubienne et vers les Carpates que les nombreuses pièces d'im-

¹⁷ G. Ulbert, *op. cit.*, p. 127—128, liste 3 (avec 23 localités, jusqu'en 1969); un certain nombre de glaives ont été trouvés dans les eaux du Rhin.

¹⁸ *Ibidem*, p. 119.

¹⁹ *Ibidem*, p. 124.

portation romaines et les monnaies de la Rome républicaine puis impériale. Sous le règne de Burebista, les relations commerciales entre les Géo-Daces et le monde romain se sont intensifiées. Ce phénomène n'a fait que s'accroître avec l'empereur Auguste et les successeurs du grand roi géto-dace. La pénétration et la procuration par l'aristocratie autochtone d'armes romaines comme le glaive d'une facture spéciale d'Ocnița, étaient devenues chose courante. En réalité, ce n'est pas seulement du temps du roi Décébal et lors des deux grandes guerres entre les Daces et les Romains (101–102 ; 105–106 n.è.), mais bien avant déjà que les Daces se procuraient des armes de facture romaine. De plus, leur armée était instruite selon la conception romaine, ce qui ressort clairement du texte des traités de paix entre Domitien et Décébal. Notre glaive, donc, avant d'être la proie de flammes dévastatrices (à la fin de l'ère ancienne) a appartenu à un noble de Buridava. Sa présence ici était le résultat de l'intensité du commerce romain et des influences romaines dans tous les domaines de la vie des Daces encore libres.

Avant de terminer cette modeste étude, nous tenons à rappeler que c'est sur la citadelle, et précisément dans la chambre 2 (où a été découvert le glaive) que se trouvait l'inscription du roi Thiamarcus, avec le titre clair de *basileus* et le nom spécifiquement thraco-dace (fig. 3).

Nous sommes donc autorisés à supposer que l'épée-glaive, conservée dans son fourreau, soigneusement placée dans la chambre 2 (tout comme le masque de la chambre 3) a appartenu au chef-roi Thiamarcus, ou au grand prêtre du centre géto-dace Buridava. Thiamarcus a pu également être le propriétaire des ateliers céramiques locaux et des salines situées dans le voisinage immédiat, qu'il exploitait à titre personnel ou par bail, à la façon des empereurs romains. Pour conclure nous sommes tentés de considérer que le glaive décrit ci-dessus a appartenu à Thiamarcus, ne serait-ce que de façon conventionnelle.